



Bourses de collège 2021-2022

publié le 08/09/2021 - mis à jour le 14/09/2021

Vous pouvez dès aujourd'hui déposer votre demande de bourses de collège.

La date limite de dépôt des dossiers est le **jeudi 21 octobre 2021**.

La demande se fait prioritairement par internet **en accédant à votre compte Educonnect**  (pour lequel vous avez déjà un identifiant et un mot de passe).

La procédure d'aide à l'accès à ce site est disponible **sur le site internet du collège**. 

Si vous ne disposez pas d'accès internet chez vous, des rendez-vous peuvent être pris auprès du service gestion pour vous accompagner.

Notre n° de téléphone est le suivant 05 49 61 24 61 (dossier suivi par Mme Berger)

La demande de bourses peut être réalisée également sur support papier : **à télécharger sur** :  (puis cliquer sur le bandeau bleu Accéder au formulaire de demande de bourse nationale de collège pour l'année scolaire 2021-2022)

Vous devez alors transmettre au service gestion l'ensemble des documents demandés avec le formulaire papier rempli et signé.

Les plafonds de revenus rendant, éligible votre demande sont les suivants :

Nombre d'enfant(s) à charge	1	2	3	4	5	6	7	8 ou +
Plafond de revenus 2020 à ne pas dépasser	15 795€	19 440€	23 085€	26 730€	30 376€	34 021€	37 666€	41 311€

Selon votre situation, voici les documents à fournir :

Selon votre situation	Documents complémentaires à fournir
Si vous vivez en concubinage ²	- Avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020 de votre partenaire
Si l'élève pour lequel vous demandez la bourse est désormais à votre charge et ne figurait pas sur votre avis d'imposition	- Attestation de paiement de la CAF indiquant les enfants à votre charge - Justificatif du changement de résidence de l'élève
Si votre demande concerne un enfant dont vous avez la tutelle	- Copie de la décision de justice désignant le tuteur et une attestation de paiement de la CAF ou - De la décision du conseil de famille et une attestation de paiement de la CAF

Document joint

 **bourses_college** (PDF de 126.5 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.